

TOURISME

Clément Beaune veut réduire de 80% les rotations d'hélicoptères dans la presqu'île de Saint-Tropez

Par [La rédaction numérique de France Inter](#)

Publié le mardi 23 mai 2023 à 17h32

3 min



Un hélicoptère survole un yacht dans le golfe de Saint-Tropez, en septembre 2021. © AFP - Nicolas TUCAT

INFO FRANCE INTER - Le ministre chargé des Transports veut réduire de 80% les rotations d'hélicoptères dans la presqu'île de Saint-Tropez. Cela fait des années que les riverains se plaignent des nuisances sonores de leurs riches voisins.

À l'approche de l'été, le ministre des Transports entend mettre un coup d'arrêt aux nuisances des plus riches touristes du golfe de Saint-Tropez. Selon nos informations, Clément Beaune a donné pour consigne au préfet du Var de réduire de 80% le ballet d'hélicoptères dans la presqu'île. Les riverains se plaignent depuis une vingtaine d'années des nuisances sonores provoquées par ces engins, utilisés et surutilisés par les riches propriétaires de villas et de yachts pendant la période estivale.

Poursuivre la réduction du trafic

Des mesures ont déjà été prises l'année dernière, permettant *"une baisse importante des mouvements à l'été 2022"*, écrit le ministre au préfet dans un courrier que nous avons pu consulter. Les rotations avaient ainsi été réduites des deux tiers par rapport à 2019. Clément Beaune souhaite que *"cette amélioration soit consolidée lors de la prochaine saison estivale, dans un contexte de reprise de l'activité aérienne"*.

Publicité

"Les mouvements d'hélicoptères demeurent encore nombreux et les efforts pour réduire les nuisances sonores sur la presqu'île de Saint-Tropez doivent être poursuivis de façon résolue", indique-t-il. Cette année, il veut donc aller plus loin : réduire de 80% les rotations par rapport à ce qu'elles étaient en 2019.

Pour ce faire, le ministre des Transports demande au préfet de *"mettre en place tous les moyens nécessaires à l'application stricte du dispositif en vigueur"* et l'invite à lui *"faire part au plus vite de toutes les propositions de nature à améliorer encore la situation sur la presqu'île dès l'été 2023, d'ici le 10 juin"*, précise-t-il.

Un ballet incessant

Depuis une vingtaine d'années, les riverains et les touristes font part de leur agacement face aux rotations incessantes des hélicoptères. C'est *"pire que le métro"*, expliquait à [TF1](#) un habitant de Cavalaire-sur-Mer en 2017. Un habitant de Cogolin se plaignait lui de subir *"plus de 100 mouvements chaque jour en été"* au-dessus de son jardin.

[La commune de Ramatuelle, par exemple, se bat en justice pour réduire ces nuisances.](#) Aussi, en octobre 2021, [l'avocate et ancienne ministre de l'Environnement Corinne Lepage avait déposé un recours gracieux](#) auprès de la ministre de l'Écologie, au nom de plusieurs riverains, excédés par ces rotations. L'avocate exigeait que l'État revoit la réglementation sur les emplacements utilisés par les hélicoptères.

Pour répondre aux critiques, l'été dernier, [un arrêté préfectoral a apporté un nouveau cadre réglementaire](#), avec par exemple l'interdiction de vol des hélicoptères privés avant 10h, après 20h et entre 13h et 16h dans le golfe, lors de la haute saison touristique. Le nombre de mouvements (un atterrissage et un décollage constituent deux mouvements) est aussi limité à quatre par jour et huit par semaine. En cas de non-respect, l'amende peut aller jusqu'à 3750 euros.

Le gouvernement hostile à l'interdiction des jets privés

Avec ce courrier envoyé au préfet du Var, le ministre des Transports veut montrer qu'il ne recule pas face aux dossiers qui concernent les plus riches. Clément Beaune

et le gouvernement sont critiqués pour avoir refusé d'interdire les vols en jets privés, comme le souhaitaient les écologistes. [Lors d'un débat sur la pollution provoquée par ces engins](#), le ministre avait admis devant l'Assemblée nationale que "*le sujet n'est pas anecdotique*" et annoncé proposer une "*écocontribution revue à la hausse*" en 2024 pour l'aviation commerciale privée mais avait fait part de son hostilité à l'interdiction de ces vols pourtant très polluants.